



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 65

Votants : 72 (dont 7 procurations)

N°15

OBJET :

PROVISIONS

AJUSTEMENTS

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 23 NOV. 2017

Publiée ou notifiée  
le : 23 NOV. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, **Président**.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA (à partir de la délibération n°10) – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER (jusqu'à la délibération n°20) - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – J. JOANNET - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – R. LOVATY – C. BERTIN (jusqu'à la délibération n°26) – A. CORNE (à partir de la délibération n°21) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ (à partir de la délibération n°11) - P. SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – M. GUYOT – J. BLETTERY - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN – C. MALHURET (à partir de la délibération n°13) – E. VOITELLIER – MC. STEYER - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY (jusqu'à la délibération n°9) - M.J. CONTE – C. LEPRAT (jusqu'à la délibération n°20) – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. AG. CROUZIER à C. BERTIN (à partir de la délibération n°21), Vice-Président.

Mme et MM. A. CORNE à JS. LALOY (jusqu'à la délibération n°21) – JM. BOUREL à F. SEMONSUT – C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la délibération n°12) – JJ. MARMOL à G. MAQUIN – YJ. BIGNON à S. FONTAINE – B. KADJAN à JL. GUITARD – C. POMMERAY à F. SKVOR (à partir de la délibération n°9), Conseillers Communautaires.

Absents excusés : Mme et MM. P. COLAS – F. BOFFETY – M. MERLE, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier l'article L2321-2-29 listant parmi les dépenses obligatoires, les dotations aux provisions,

Vu l'instruction budgétaire M14,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4,

**Vu** la délibération n°4 du 29 novembre 2012 portant mise en place des provisions au sein des budgets de la Communauté d'Agglomération,

**Vu** le Budget Primitif 2017 approuvé le 30 mars 2017,

**Vu** la délibération n°17 du 30 mars 2017 portant inscription des provisions au budget primitif 2017,

**Considérant** que la redevance Post-exploitation versée par le délégataire de l'ISDND (installation de stockage des déchets non dangereux - Gaïa) est estimée pour 2017 à 163 500 €,

**Considérant** les crédits inscrits pour la constitution des provisions au titre du budget primitif 2017,

**Considérant** le montant des admissions en non-valeur transmis par Madame La Trésorière,

**Considérant** la nécessité de prévoir les ajustements de crédits budgétaires,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- De ne pas effectuer de reprise de la provision de 163 500 € constatée sur le budget principal, correspondant à la redevance post-exploitation versée par le délégataire du service des déchets non dangereux du Guègue en raison du caractère pluriannuel de cette provision.
- De réaliser les opérations suivantes :
  - Budget Principal : Reprise totale de la provision du budget primitif 2017 soit 6 000 €. Ainsi que reprise partielle des provisions antérieures à 2017 à hauteur de 8 330 € pour un montant total de reprise de 14 330 € correspondant au montant des admissions en non-valeur.
  - Budget Immobiliers d'Entreprises : Reprise totale de la provision du budget primitif 2017 soit 8 000 €. Ainsi que reprise partielle des provisions antérieures à 2017 à hauteur de 40 862 € pour un montant total de reprise de 48 862 € correspondant au montant des admissions en non-valeur.
  - Budget Assainissement : Reprise totale de la provision du budget primitif 2017 soit 30 000 €. Ainsi que reprise totale des provisions antérieures à 2017 à hauteur de 18 850 € pour un montant total de reprise de 48 850 € couvrant en partie le montant des admissions en non valeurs (52 096.08 €).
  - Budget Spanc : Reprise partielle de la provision du budget primitif 2017 soit 764 € correspondant au montant des admissions en non-valeur.
- De reprendre totalement la provision pour risques et charges financiers de 100 000 € inscrite au budget primitif 2017 sur le budget principal correspondant au risque de perte de change pour 2017 sur deux emprunts réalisés en franc suisse. La charge réelle pour l'exercice 2017 est de 57 389.37 € à la date du 20 octobre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 16 novembre 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



ETAT DES PROVISIONS  
Exercice 2017

comptes	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant de la provision constituée au 31/12/2016	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES							
	Provisions pour risques et charges	163 550,00		1 143 192,00	1 306 742,00	0,00	1 306 742,00
6875/15182	Provisions pour suivi post-exploitation du Guègue	163 550,00	2012	1 143 192,00	1 306 742,00	0,00	1 306 742,00
	Provisions pour risques et charges financiers	100 000,00		0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
6865/15152	Provisions pour perte de change sur emprunt	100 000,00	2015	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
	Provisions pour dépréciation	8 000,00		46 060,00	52 060,00	14 330,00	37 730,00
6817/4912	Provisions pour restes à recouvrer	6 000,00	2012	46 060,00	52 060,00	14 330,00	37 730,00
	<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>269 550,00</b>		<b>1 189 252,00</b>	<b>1 458 802,00</b>	<b>114 330,00</b>	<b>1 344 472,00</b>

## BUDGET IMMOBILIERS D'ENTREPRISES - EXERCICE 2017

ETAT DES PROVISIONS  
Exercice 2017

comptes	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant de la provision constituée au 31/12/2016	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES							
	Provisions pour dépréciation	8 000,00		203 535,00	211 535,00	48 862,00	162 673,00
6817/4912	Provisions pour restes à recouvrer	8 000,00	2012	203 535,00	211 535,00	48 862,00	162 673,00
	<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>8 000,00</b>		<b>203 535,00</b>	<b>211 535,00</b>	<b>48 862,00</b>	<b>162 673,00</b>

## BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2017

ETAT DES PROVISIONS  
Exercice 2017

comptes	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant de la provision constituée au 31/12/2016	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES							
	Provisions pour dépréciation	30 000,00		18 850,00	48 850,00	48 850,00	0,00
6817 / 7817	Provisions pour restes à recouvrer	30 000,00	2012	18 850,00	48 850,00	48 850,00	0,00
	<b>TOTAL PROVISIONS SEMI -BUDGETAIRES</b>	<b>30 000,00</b>		<b>18 850,00</b>	<b>48 850,00</b>	<b>48 850,00</b>	<b>0,00</b>

## BUDGET TRANSPORTS - EXERCICE 2017

ETAT DES PROVISIONS  
Exercice 2017

comptes	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant de la provision constituée au 31/12/2016	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES							
	Provisions pour dépréciation	0,00		8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00
6817 / 491	Provisions pour restes à recouvrer	0,00	2012	8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00
	<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>8 300,00</b>	<b>8 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 300,00</b>

## BUDGET SPANC - EXERCICE 2017

ETAT DES PROVISIONS  
Exercice 2017

comptes	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant de la provision constituée au 31/12/2016	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES							
	Provisions pour dépréciation	1 500,00		1 500,00	3 000,00	764,00	2 236,00
6817/7817	Provisions pour restes à recouvrer	1 500,00	2012	1 500,00	3 000,00	764,00	2 236,00
	<b>TOTAL PROVISIONS SEMI -BUDGETAIRES</b>	<b>1 500,00</b>		<b>1 500,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>764,00</b>	<b>2 236,00</b>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 15 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 NOVEMBRE

Objet de l'acte :

2017 - PROVISIONS - AJUSTEMENTS

Date de décision: 16/11/2017

Date de réception de l'accusé 23/11/2017

de réception :

Numéro de l'acte : 16NOV2017\_15

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20171116-16NOV2017\_15-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

Nom du fichier : 15.pdf ( 003-240300426-20171116-16NOV2017\_15-DE-1-1\_1.pdf )